

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du jeudi 10 juin 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix juin à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

Etaient présents :

En exercice :	15	
Présents :	14	M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Votants :	14	Mme Pascale LABEUCHE – M. Eric RIO – M. Jean-Charles MARIE – M.
Absents :	1	Jean-Michel DUPONT – M. Olivier BOURNEZ - Mme Mélanie BOUERY -
Excusé :	0	Mme Danielle JACQUIOT – Mme Sandrine THIRION – M. M. Stéphanie
		GAUTIER – M. Valentin MANGEOLLE - Mme Aurore COURGEY -

Date convocation :
07 juin 2021

Absent (s) : M. Philippe MORCELY

Date affichage :
17 juin 2021

Procuration (s) :

Mme Aurore COURGEY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 18/2021

Objet : MODIFICATION DESIGNATION REPRESENTANT CLECT

Par délibération n° 9 du février 2021, il a été désigné : M. Jacky CHIPAUX (Titulaire) et Mme Danielle JACQUIOT (Suppléante), pour représenter la Commune à la CLECT.

Les représentants devant obligatoirement être des conseillers communautaires, Mme Danielle JACQUIOT ne remplit pas cette condition, elle doit donc être remplacée.

Il est proposé de nommer Mme Chantal LESOU

Après débat, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE cette proposition

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 10 juin 2021 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



**PREFECTURE du
TERRITOIRE de BELFORT**

14 JUIN 2021

- Service Courrier -

Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du jeudi 10 juin 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix juin à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Absents : 1
Excusé : 0

Etaient présents :

M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Mme Pascale LABEUICHE – M. Eric RIO – M. Jean-Charles MARIE – M.
Jean-Michel DUPONT – M. Olivier BOURNEZ - Mme Mélanie BOUERY -
Mme Danielle JACQUIOT – Mme Sandrine THIRION — Mme Stéphanie
GAUTIER – M. Valentin MANGEOLLE - Mme Aurore COURGEY -

Date convocation :
07 juin 2021

Absent (s) : M. Philippe MORCELY

Date affichage :
17 juin 2021

Procuration (s) :

Mme Aurore COURGEY est nommée secrétaire de séance

Délibération n° 19/2021

Objet : DECISION MODIFICATIVE

M. le Maire expose au Conseil Municipal le besoin de procéder à une décision modificative pour régulariser l'équilibrage des sections d'ordre RI 040 et DF 042.

A cette fin, il convient donc de procéder à l'opération suivante :

- RI article 1322/40 (subvention Région) : - 172 €
- RI article 28041581/040 (GFP Biens mobiliers-matériel) + 172 €

Après débat, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE cette modification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie certifiée conforme.

En Mairie le 10 juin 2021 – Le Maire, Jacky CHIPAUX

PREFECTURE du
TERRITOIRE de BELFORT

14 JUIN 2021

- Service Courrier -



Département du TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CHAUX

SEANCE du jeudi 10 juin 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix juin à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jacky CHIPAUX - Maire.

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Absents : 1
Excusé : 0

Etaient présents :

M. Jacky CHIPAUX – Mme Chantal LESOU – M. Jean-Luc DEVILLONI –
Mme Pascale LABEUCHE – M. Eric RIO – M. Jean-Charles MARIE – M.
Jean-Michel DUPONT – M. Olivier BOURNEZ - Mme Mélanie BOUERY -
Mme Danielle JACQUIOT – Mme Sandrine THIRION — Mme Stéphanie
GAUTIER – M. Valentin MANGEOLLE - Mme Aurore COURGEY -

Date convocation :
07 juin 2021

Absent (s) : M. Philippe MORCELY

Date affichage :
17 juin 2021

Procuration (s) :

Mme Aurore COURGEY est nommée secrétaire de séance

**PREFECTURE du
TERRITOIRE de BELFORT**

14 JUIN 2021

- Service Courrier -

Délibération n° 20/2021

Objet : CONVENTION ADHESION SERVICE DE REMPLACEMENT CDG

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le CDG a développé depuis de nombreuses années un service de remplacement permettant le recrutement temporaire d'agents non titulaires et de les mettre à disposition des Communes et Etablissements Publics en faisant la demande.

Par délibération n° 19 du 24 juin 2016, La commune a décidé d'adhérer à ce service renouvelable tous les 3 ans.

Arrivant à échéance, il convient donc de renouveler la signature de cette convention qui apporte quelques modifications à savoir :

- Ajouts d'éléments permettant de soumettre à la demande expresse d'une collectivité, un agent à la médecine professionnelle et préventive du CDG au coût naturellement du service fixé par le conseil d'administration
- De même les éléments tenant à l'application de l'article 5 de la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portants droits et obligations des fonctionnaires article 2 du décret n° 88-145 pris pour l'application de l'article 136 de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale lors du recrutement de l'agent sont désormais vérifiés. On rappelle qu'il s'agit :
 - De la question de la nationalité impliquant la détention d'un titre de séjour régulier permettant le travail au moment du recrutement pour un étranger,
 - De la jouissance des droits civiques,
 - De la position régulière au regard du code du service national,
 - De la compatibilité du bulletin n° 2 de casier judiciaire avec l'exercice des fonctions postulées
 - De l'aptitude physique exigée pour l'exercice des fonctions, compte tenu des possibilités de compensation du handicap

- Enfin les questions d'avances de trésorerie ont été précisées :
 - Tant que la rémunération annuelle brute servie par le service de remplacement pour le compte de l'adhérent au 31 décembre de l'année N-1 n'excède pas 500 000 €, l'avance de trésorerie est opérée une fois par an en début d'année sur la base d'un 12^{ème} de ce montant,
 - Si ce même montant brut au 31 décembre de l'année N-1 est supérieur à 500 000 €, l'avance de trésorerie est opérée chaque mois sur la base d'un 12^{ème} de ce montant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE le renouvellement du contrat d'adhésion au service de remplacement du CDG
AUTORISE M. le Maire à signer les documents s'y rapportant, notamment la convention d'adhésion modifiée

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus,
Certifié EXECUTOIRE après dépôt en Préfecture.
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour copie certifiée conforme.
En Mairie le 10 juin 2021 – Le Maire, Jacky CHIPAUX



**PREFECTURE du
TERRITOIRE de BELFORT**

14 JUIN 2021

- Service Courrier -

14 JUN 2021

- Service Courrier -

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021

COMPTE RENDU DE SEANCE

La séance est ouverte à 20 heures 05

Présents : 14

Absent : 1 (M. Philippe MORCELY)

Récapitulatif dernier Conseil Municipal et validation

Etude des délibérations mises à l'ordre du jour

INFORMATIONS DIVERSES :

TELESURVEILLANCE COMMUNE (M. le Maire)

L'accès aux images par les personnes devant être limité, il a été décidé de donner habilitation à :

- M. le Maire
- M. Jean-Luc DEVILLONI (Adjoint)
- Mme Sylvie KELLER (Secrétaire)
- M. Valentin MANGEOLLE (Conseiller municipal en charge de la sécurité)

ANTENNE ORANGE (M. le Maire)

Une demande d'installation 4G a été faite à la Commune afin de pallier aux zones dites blanches. L'implantation pourrait se faire au niveau de l'éco-point rue de l'Egalité. Un avis sera demandé dans un 1^{er} temps aux conseillers municipaux, puis à la population avant de prendre la décision finale

FOOD TRUCK (M. le Maire)

L'installation de ce nouveau service alimentaire sera normalement validé à partir de juillet. Le camion se tiendra tous les vendredis sur le parking de l'église. Une convention d'occupation sera signée avec les propriétaires

EVENEMENT FESTIF AUTOMNAL (M. le Maire / M. Olivier BOURNEZ)

L'évolution favorable liée au COVID va permettre la reprise des projets d'animation. Une date sera déterminée en septembre ou octobre pour une journée festive sur la Commune. Elle réunira différents partenaires : artisans, associations, commerçants qui proposeront leurs activités respectives. Certaines animations « kermesse » pourraient accompagner cette manifestation. Le choix d'un nom pour la place de l'église pourra également être sollicité auprès des participants à travers une urne mise à disposition

EMPLOYE COMMUNAL (M. le Maire)

Une proposition a été faite et acceptée par l'employé communal en charge des services techniques communaux pour un mi-temps thérapeutique consécutif à son état de santé, et ce à partir du 1^{er} juillet 2021. Les modalités sont en cours

TRAVAUX (M. le maire)

Un récapitulatif des travaux en cours et restant à réaliser est exposé : Voirie rue des Ecloupes / Réparation potelets monument aux morts + église / Remplacement barrières rue de la Vaivre suite

accident / Pose de balises sur le nouveau dévoiement à l'entrée de la Commune / Peinture au sol voirie / Curage et fauchage des fossés / Plafond et étage ancienne poste.....

BILAN COVID (M. le Maire)

Les diverses actions de la feuille de route qui n'avaient pu être mises en place suite au COVID vont pouvoir enfin débiter : réunion de quartiers / création terrain pétanque / création d'un CMA / cours informatique / voisins vigilants / correspondants quartier etc

ELECTIONS (Secrétariat)

Le Conseil Municipal étant composé à la majorité de nouveaux élus, une mise en condition pour l'organisation et la tenue du bureau de vote pour les prochaines élections est prévue sur place le vendredi 18 juin à 20 heures. Il sera également rappelé les règles liées au COVID

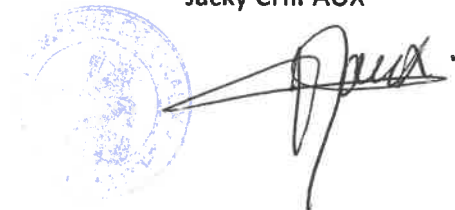
DIVERS (M. le Maire)

Félicitations et remerciements à la commission fleurissement et à ses pilotes pour l'entretien du cimetière et les décorations d'été.

La visite de l'appartement communal vacant restera sans suite : prix du loyer trop élevé / trop grand pour personne seule

Séance levée à 21 heures 45

Le Maire,
Jacky CHIPAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacky Chipaux', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains some illegible text and a central emblem.